

## Les Canadiens français vus par les Consuls de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1900

Pierre Savard

Volume 21, Number 2, septembre 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302669ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302669ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

### ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Savard, P. (1967). Les Canadiens français vus par les Consuls de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1900. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 21(2), 217–229. <https://doi.org/10.7202/302669ar>

## LES CANADIENS FRANÇAIS VUS PAR LES CONSULS DE FRANCE À QUÉBEC ET À MONTREAL DE 1859 À 1900 \*

La correspondance commerciale et politique des représentants de la France à Québec puis à Montréal au siècle dernier apporte des pièces nouvelles au dossier des relations franco-canadiennes. On y trouve de tout depuis la lettre de routine du fonctionnaire ennuyé jusqu'aux dépêches solidement informées qui livrent parfois des jugements éclairants. Un connaisseur des archives consulaires, monsieur Georges Dethan, a pu écrire que ces documents, rédigés par des observateurs plus proches de la vie quotidienne, rendent parfois des services que ne peuvent rendre les archives diplomatiques proprement dites.<sup>1</sup>

Au 19<sup>e</sup> siècle, le principal représentant de la France dans les colonies britanniques de l'Amérique du Nord puis au Canada réside à Québec de 1859 à 1894, alors que le consulat est déménagé à Montréal. Le premier consul en titre, le baron Gauldrée-Boilleau inaugure à la fin d'août 1859 le consulat de l'empereur Napoléon III. A partir de ce moment, les consuls et les chargés du consulat adressent régulièrement des lettres au quai d'Orsay.<sup>2</sup>

---

\* Extrait de la communication donnée lors de la réunion annuelle de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française le 15 avril 1967.

<sup>1</sup> "De la valeur pour l'historien de la correspondance consulaire de Stendhal" dans *Mélanges Pierre Renouvin* (Paris, 1966-67) et du même auteur "Les Archives des Affaires étrangères", dans *French Historical Studies*, IV (1965):214-218. M. Dethan, Conservateur du dépôt aux Archives du quai d'Orsay et directeur de la *Revue d'histoire diplomatique*, a facilité nos recherches en vue d'une histoire du consulat de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1918 dont le présent article constitue un extrait.

<sup>2</sup> Les dépêches sont reliées dans des registres et classées dans deux séries, l'une appelée "Correspondance politique" des consuls et l'autre "correspondance commerciale". On trouve fréquemment au début de notre période des renseignements politiques dans la série commerciale et vice versa. Les Archives du Québec ont fait préparer un inventaire des documents conservés dans les séries des postes de Québec et de Montréal et le microfilmage des pièces intéressantes doit s'effectuer à l'automne de 1967.

Dès 1862, le poste est élevé au rang de consulat général et la plupart des titulaires porteront le titre de consul général.<sup>3</sup>

Si leur tâche consiste d'abord à promouvoir les relations économiques entre le Canada et la France, les consuls s'intéressent aussi aux questions politiques et ils fournissent régulièrement au quai d'Orsay des analyses de la situation canadienne. L'opinion canadienne-française devant la Grande-Bretagne, les États-Unis et la France les intéresse particulièrement.

Plus que quiconque, les consuls de France ont nettement conscience de vivre dans une colonie britannique. Les instructions qu'ils reçoivent leur enjoignent d'être prudents et de ne rien entreprendre qui puisse compliquer les relations entre Paris et Londres. On comprend alors que les consuls analysent attentivement le comportement des Canadiens devant l'Angleterre et le Canada anglophone. D'emblée, ils s'accordent à reconnaître le loyalisme canadien-français et ils ne manquent pas d'en donner les raisons. Gauldrée-Boilleau qui entend parler d'indépendance canadienne-française dans les années 1860 écrit: "Ils n'ont point d'intérêt pour le présent à se séparer de l'Angleterre et ils en conviennent quand la passion ne les égare pas."<sup>4</sup> Il ajoute que si les Canadiens français sont attachés par le cœur et le sentiment à la France, ils sont devenus tant par la raison que par l'intérêt de loyaux sujets de la Reine. Leur attitude s'explique, à ses yeux, par les avantages du *self-government*, par la liberté politique illimitée qui règne, par les taxes plus basses qu'aux États-Unis, par le fait que le pays n'a à entretenir ni flotte ni armée et par la liquidation pacifique du régime seigneurial.<sup>5</sup> En 1867, Gautier énumère d'autres motifs de satisfaction: le soin scrupuleux de l'État à respecter les croyances et les ancien-

<sup>3</sup> Les consuls ont été présentés par F.-J. Audet dans "Les représentants de la France au Canada au 19<sup>e</sup> siècle", les *Cahiers des Dix*, 4 (Montréal, 1939): 197-222. On complétera Audet par les articles de l'abbé Armand Yon sur "Les Canadiens français jugés par les Français de France, 1830-1939" en cours de publication dans la présente *Revue*.

<sup>4</sup> Archives du Ministère des Affaires étrangères, Paris. Correspondance politique des consuls, Angleterre, Tome 35, Gauldrée-Boilleau au Ministre, 20 juin 1860, folio 95 (cité désormais CP, Angleterre, 35, 95).

<sup>5</sup> CP, Angleterre, 35, 27vo.

nes institutions françaises, l'adoption d'un code civil fondé en bonne partie sur le code Napoléon, l'assurance du caractère officiel de la langue française et la part importante de plusieurs Canadiens français aux affaires publiques.<sup>6</sup> Chevalier, à Montréal en 1874, observe que la fête de la Saint-Jean-Baptiste, établie à l'origine dans un esprit d'opposition à la domination britannique, a perdu son caractère militant. Le consul a assisté à un colossal défilé où on promenait des devises "Loyaux mais Français".<sup>7</sup> Le comte de Sesmaisons explique que le peu de succès des partisans de l'indépendance du Canada vient du fait que l'Angleterre "a très judicieusement accordé au Canada la presque totalité des libertés compatibles avec l'état de colonie". Il ne manque plus, au dire du même consul, que la liberté totale du commerce — entendez ici avec la France — pour couronner l'œuvre.<sup>8</sup>

Il s'en faut cependant de beaucoup que tout aille pour le mieux. Chevalier avertit que l'élément français perd peu à peu son influence à cause de l'émigration massive des Québécois aux États-Unis.<sup>9</sup> Lefavre souligne l'hostilité des Ontariens contre la *french domination* et déclare que "tous les progrès (des Canadiens français du Québec) sont vus d'un mauvais œil par la minorité anglaise du Québec qui voit dans l'égalité des deux races sa propre déchéance."<sup>10</sup>

Il se trouve des consuls pour répéter après d'autres observateurs que la fidélité des Canadiens à l'Angleterre dépasse celle des Canadiens anglais. Lefavre, très pro-canadien-français, répète le mot du gouverneur général lord Dufferin: "Ce groupe représente mieux que ses adversaires (Canadiens anglais) les intérêts de la Grande-Bretagne sur le continent. La tendance la plus marquée parmi les Canadiens anglais, soutient Lefavre, c'est l'annexion aux États-Unis."<sup>11</sup> Vingt ans plus tôt Gauldrée-

<sup>6</sup> CP, Angleterre, 42, 363vo.

<sup>7</sup> CP, Angleterre, 46, 384.

<sup>8</sup> Correspondance commerciale (cité désormais CC), Québec 11, 313 et verso (29 mars 1883).

<sup>9</sup> CP, Angleterre, 46, 384.

<sup>10</sup> CC, Québec, 8 (19 février 1878). Le Québec vient de construire le Chemin de fer du Nord, rival du Grand Tronc.

<sup>11</sup> CC, Québec, 10, 194 (4 mai 1880).

Boilleau rapportait que les Canadiens français, accusé de manquer de loyalisme, ripostaient en accusant les Canadiens anglais d'être plus américains qu'anglais.<sup>12</sup>

On touche là un problème fondamental qui retient constamment l'attention des consuls, à même par leur fonction d'en mesurer toute la portée, à savoir le problème de l'attraction des États-Unis. Le danger de l'annexion du Canada par la république du Sud revient souvent dans les dépêches consulaires pendant la dépression économique de 1873 à 1893.

La confédération apparaît au consul Gautier le premier pas vers l'indépendance de l'Angleterre puis l'annexion aux États-Unis.<sup>13</sup> Pendant la guerre de Sécession, Gautier souligne que les Canadiens français et anglais s'entendent pour repousser l'idée d'annexion. "Ils la subiront, il est vrai, continue le consul, plutôt que de voir leur pays dévasté par des armées américaines, mais ils préféreraient rester sous la protection de la Grande-Bretagne."<sup>14</sup> Dans les années 1880, Lefaiivre cherche à convaincre le premier ministre Chapleau de la nécessité de l'appui commercial et financier de la France car, explique-t-il, "en apportant au Canada un surcroît d'influence et de capitaux européens, nous y renforçons l'Angleterre contre l'action absorbante des États-Unis".<sup>15</sup> Le comte de Sesmaisons est plus explicite en rappelant au ministre: "la France serait une des premières à subir les fâcheux effets d'une extension trop considérable de la puissance des États-Unis si colossale par elle-même".<sup>16</sup> Au début des années 1890 la baisse économique de longue durée commencée en 1873 se fait encore sentir. Plus que jamais l'idée d'une union commerciale canado-américaine fait son chemin. Turenne écrit que "l'union douanière va entraîner fatalement l'absorption politique" et fait l'éloge de la politique protectionniste de Macdonald. Contre Mercier il soutient que, advenant l'union commerciale,

<sup>12</sup> CP, Angleterre, 35, 13 (1er octobre 1859).

<sup>13</sup> CP, Angleterre, 37, 55vo (26 septembre 1864) et 44, 340vo (24 juillet 1869).

<sup>14</sup> CP, Angleterre, 37, 129vo (7 février 1865).

<sup>15</sup> CP, Angleterre, 51, 285vo et 286 (Lefaiivre à Chapleau, copie, 4 novembre 1880).

<sup>16</sup> CP, Angleterre, 41 (12 janvier 1882).

l'absorption des Canadiens français dans le grand tout anglo-saxon ne sera qu'une question de temps, et ce malgré leur taux de natalité remarquable<sup>17</sup>. Depuis vingt ans, prétend le consul, Washington met tout en œuvre pour placer le Canada sous sa dépendance<sup>18</sup>. En 1892, Turenne brosse un tableau des plus pessimistes. Le Canada est placé devant l'alternative: périlcliter en suivant la politique douanière du Colonial Office ou se rallier au libre-échange qui mène à l'annexion à court terme. Canadiens français et anglais sont d'accord là-dessus, continue le consul, car même "les sujets britanniques de cette colonie n'ont plus la foi qui fait les patriotes".<sup>19</sup> La reprise économique quelques mois plus tard et le traité de commerce franco-canadien vont chasser ces noires prédictions.

L'opinion des Canadiens français devant leur ancienne mère-patrie apparaît plus complexe et moins directement commandée par la conjoncture économique. De plus, dans cet ordre d'idées les sentiments personnels des consuls colorent plus qu'ailleurs leurs opinions.

Pendant la deuxième décennie du Second Empire et les débuts de la République jusqu'à l'arrivée des républicains au pouvoir, les relations franco-canadiennes apparaissent cordiales et naturelles. Mises à part la politique de Napoléon III en Italie après Plombières, et la parenthèse de la Commune, l'opinion canadienne apparaît on ne peut plus favorable à la France. Les voyageurs français au Canada — le plus souvent catholiques et conservateurs — célèbrent cette "Vieille France" du Nouveau Monde et ces cousins si accueillants. A partir de 1880, l'opinion canadienne-française se cabre. Les religieux chassés de France et les feuilles ultramontaines répandent une image apocalyptique des malheurs de la France, de son gouvernement impie et cette Babylone moderne qu'est Paris. À la basilique de Montmartre, dans laquelle les Canadiens comptent une chapelle, a succédé la tour Eiffel comme symbole de cette France inquiétante. Avec l'accroissement des échanges culturels, les incidents se multi-

<sup>17</sup> CP, Angleterre, 85, 236vo (18 septembre 1890).

<sup>18</sup> CC, Québec, 11 (29 mai 1891).

<sup>19</sup> CP, Angleterre, 99, 90, 91 (29 avril 1892).

plient, incidents auxquels le consul est parfois mêlé à son corps défendant. Des voyageurs français continuent de célébrer le caractère traditionnel du Canada français, plusieurs le critiquent vertement et d'autres jugent plus prudent d'en célébrer les richesses naturelles. Au Québec une poignée de francophiles défendent avec opiniâtreté la République française mais leur voix est de plus en plus couverte.<sup>20</sup>

Le premier consul Gauldrée-Boilleau évalue ainsi l'attitude canadienne-française envers la France, un mois après son arrivée au pays: "Demeurés Français par la langue, la religion, par les habitudes et les traditions, les Franco-Canadiens se montrent fiers de leur origine vis-à-vis des Anglais; mais vis-à-vis de nous, ils se retrouvent sujets de la Reine et parfois même ils exagèrent les idées britanniques."<sup>21</sup> Quant aux rumeurs de retour de la France sur les bords du Saint-Laurent, elles n'ont aucun fondement même si elles ont pu prendre "une certaine consistance" chez les paysans franco-canadiens et si des journaux canadiens-anglais les exploitent<sup>22</sup>. Au début de 1885, à l'occasion de difficultés diplomatiques entre Londres et Paris — on parle alors d'un rapprochement franco-allemand dirigé contre l'Angleterre — un journal de Québec agite la question du rattachement du Québec à la France en cas de conflit. Le marquis de Ripert-Montclar s'empresse de rassurer le ministre sur les sympathies franco-canadiennes pour la France car dit-il, son devoir est de "de mettre (son) pays contre des impressions sentimentales". Ces sympathies n'ont plus que deux sources. D'une part le souvenir poétique et légendaire du berceau, de l'autre la partie pratique que l'on peut tirer de ce souvenir pour attirer dans les entreprises canadiennes les capitaux français à peu près comme l'enfant prodigue se fait ouvrir la bourse maternelle. "L'hypothèse d'une fusion nouvelle avec la France, continue le consul, a été accueillie ici, suivant les caractères, par des protes-

<sup>20</sup> Sur cette opinion, voir le travail déjà cité de Yon de même que notre ouvrage sur *Tardivel, la France et les Etats-Unis, 1851-1905* (Québec, 1967). Après 1900, toute une littérature se développe en France dénigrant le Canada français, œuvre le plus souvent de sectaires ou d'immigrants déçus.

<sup>21</sup> CP, Angleterre, 35, 3vo (1er octobre 1859).

<sup>22</sup> CP, Angleterre, 35, 95 (20 juin 1860).

tations énergiques de fidélité à l'Angleterre, par des railleries, et enfin, chez d'autres, par un silence plus significatif encore, à mon avis. Le Canada n'est pas plus français à mon avis aujourd'hui que les États-Unis ne sont anglais. N'ayant pas encore eu l'occasion de combattre la mère-patrie, la rupture morale ne s'est point produite, il est vrai. Mais elle se produirait immédiatement et implacablement le jour où la France demanderait à son tour un sacrifice ou un service. Et ce jour-là, le Canada n'hésiterait pas une minute entre l'Angleterre dont il a adopté les mœurs, les coutumes, la législation, les goûts, tout (sauf les campagnes, le langage) et qui, grâce au régime du Dominion ne lui impose ni service militaire, ni centralisation administrative, et la France qui le soumettrait au recrutement, à une administration fortement centralisée et à l'égalité des croyances devant la loi." <sup>23</sup> Ailleurs, le consul compare les Canadiens francophones abandonnés par Louis XV aux protestants chassés par la Révocation de l'Édit de Nantes et qui n'ont jamais pardonné ce geste à Louis XIV. Le sentiment monarchique entretenu par l'Angleterre et le catholicisme constituent également selon lui des facteurs d'éloignement de la France moderne.<sup>24</sup> Dix ans plus tard Kleczkowski reprend à son tour: "À vrai dire, les Canadiens, très Français vis-à-vis des Anglais, nos amis, pour la plupart, ne sont plus, vis-à-vis des Français que des Canadiens tout court." <sup>25</sup> Les démonstrations retentissantes d'amitié franco-canadiennes qui se multiplient et "dont les Canadiens ont comme un besoin périodique" n'abusent personne surtout pas l'autorité anglaise. "On crie Vive la France et on termine par *God Save the Queen*. Tout cela est bien inoffensif" de juger le consul.<sup>26</sup>

Après 1880, les consuls ont fort à faire pour défendre l'image de la France chez les Canadiens français fort peu enclins en général au jacobinisme. Un consul des mieux disposés comme Lefavre profite des occasions officielles pour rappeler "les

<sup>23</sup> CP, Angleterre, 85, 58vo, 59 et 60 (25 janvier 1885).

<sup>24</sup> CC, Québec, 12, 413vo, et 414 (20 février 1886).

<sup>25</sup> CP, Angleterre, 99, 421 (25 avril 1895).

<sup>26</sup> CP, Angleterre, 99, 478 (27 juin 1895).



titres indéniables de la France républicaine à la gratitude des Canadiens”.<sup>27</sup> Kleczkowski possède un talent remarquable pour désarmer l’hostilité farouche des Canadiens trop “portés à opposer la France d’autrefois à la France d’aujourd’hui”.<sup>28</sup> Il fait observer au ministre que “les Canadiens dont le développement intellectuel, à quelques exceptions près, est bien en retard, sont tout étonnés d’apprendre que le Gouvernement de la République puisse respecter le passé glorieux de la France, ou que les agents de ce gouvernement osent parler avec déférence et avec estime de la Religion et du clergé”.<sup>29</sup> Il se réjouit que le Ministère des Beaux-Arts fasse bénéficier les établissements d’enseignement canadiens de réductions de prix de gravures et de moulages des meilleures collections françaises. C’est un bon moyen de rendre présent à l’esprit des Canadiens français “un des côtés par où la supériorité de leur pays d’origine” ne peut être contestée par personne.<sup>30</sup>

Les consuls comptent parmi les Canadiens des amis de la France d’un dévouement sans limite. Hector Fabre, directeur et propriétaire de l’*Événement* de 1867 à 1880 et qui sera Commissaire du Canada à Paris de 1880 à 1910, figure parmi les plus précieux alliés du consul. Lefavre le décrit en 1876: “une des notabilités les plus importantes du Dominion (...) par ses talents, son influence personnelle et ses relations de familles. Le sénateur Fabre, continue-t-il, est animé d’une affection filiale pour la France.” La question des pêcheries de Terre-Neuve est à ce moment agitée encore une fois entre Londres et Paris et Fabre a publié spontanément trois articles soutenant la thèse française dans son journal <sup>31</sup>.

De certains Canadiens le consul pourrait négliger les services sans que la cause de la France en souffre. Faucher de

<sup>27</sup> CP, Angleterre, 51, 333 (20 mai 1881).

<sup>28</sup> Voir son discours sur la colonie française dans la *Presse* du 6 novembre 1894 et celui du 24 juin 1895 lors de l’inauguration du monument de Lévis.

<sup>29</sup> CP, Angleterre, 99, 484vo (2 juillet 1895).

<sup>30</sup> CC, Montréal, 6, 372vo (27 novembre 1901).

<sup>31</sup> CP, Angleterre, 50, 66 (17 janvier 1876). Fabre publie encore les 31 janvier, 1er et 3 février 1879 des articles favorables à la France que le consul signale au ministre.

Saint-Maurice qui fait grand état de son service dans l'armée française lors de l'expédition du Mexique et ne manque aucune occasion de célébrer bruyamment l'ancienne mère-patrie rend à celle-ci des services inégaux. Le 26 octobre 1878, dans un éditorial du *Journal de Québec*, il défend, flamberge au vent, la position française dans la question des pêcheries. Lefaiivre signale au ministre cet "écrivain de talent qui m'a déjà prêté, dans plusieurs occasions un utile concours".<sup>32</sup> Quelques années plus tard le Don Quichotte de la littérature canadienne-française soulève l'ire d'un successeur de Lefaiivre. Au moment de l'agitation qui suit l'exécution de Louis Riel, il écrit dans l'*Événement* du 26 novembre 1885: "Nous sommes descendants des Français. Pendant toute notre existence de peuple, nous convergerons vers la France (...) Notre pays a déjà appartenu à la France. Pourquoi ne redeviendrait-il pas encore une fois une terre française?" Le marquis de Ripert-Montclar rassure le ministre sur la portée de l'article. L'*Événement* n'est qu'une "petite feuille de télégrammes et d'annonces". Faucher est "une sorte de Rochefort catholique et conservateur, le talent mis à part; j'ai le regret de constater qu'il est le seul de son opinion", signale le consul. Le marquis ne manque ici encore une fois de critiquer son prédécesseur Lefaiivre trop "canadien" à son gré qui a fait obtenir la croix de la Légion d'honneur à Faucher.<sup>33</sup>

En 1895, Kleczkowski doit résoudre une question encore plus délicate. Honoré Beaugrand, ancien maire de Montréal, directeur de *la Patrie*, le grand journal radical et farouchement dévoué à la France républicaine du temps, créé officier de la Légion d'honneur en 1889, demande cette fois la croix de commandeur. Beaugrand compte de bons amis en France comme le conseiller d'État Herbette et son journal s'est toujours distingué par son ardeur républicaine célébrant Gambetta à sa mort en 1883, dénonçant l'aspect anti-républicain du boulangisme, manifestant contre la venue du comte de Paris au Canada en 1890, le tout au grand scandale des Québécois bien-pensants du temps. Le

<sup>32</sup> CP, Angleterre, 50, 402 (28 octobre 1878).

<sup>33</sup> CP, Angleterre, 85, 45 et verso (28 novembre 1885).

ministre demande l'avis de son consul à Québec. Kleczkowski répond par un non catégorique. Beaugrand n'a été que maire de Montréal et *La Patrie* qu'il dirige nominalement n'a qu'un faible tirage; au surplus c'est un journal d'opposition. "L'hostilité de cette feuille contre le clergé, tout puissant au Canada, donnerait à la distinction inusitée qui serait conférée à son rédacteur-en-chef une portée absolument fâcheuse. Il est de toute évidence que nous devons nous appliquer à atténuer plutôt qu'à exaspérer les préjugés et les défiances qui existent presque partout dans ce pays contre la France actuelle et son Gouvernement." Le consul ne manque pas d'ajouter que sa situation comme représentant de la République ne pourrait qu'être rendue encore plus difficile par un tel geste.<sup>34</sup>

Les consuls ont laissé tomber çà et là des jugements sur nos hommes politiques, jugements qu'il faut entendre toujours en tenant compte des circonstances et de la personnalité du consul. À la mort de Cartier en 1873, Chevalier, à même d'apprécier par sa tournure d'esprit, l'action de l'avocat du Grand Tronc, ne ménage pas son admiration pour l'"artisan de la Confédération et de l'indépendance du Canada." Il souligne aussi le succès de Cartier qui est "parvenu dans une certaine mesure à faire disparaître, au moins chez les Canadiens français, ces nombreux préjugés résultant des différences de races et de communions religieuses qui ont nui pendant longtemps au rapprochement et à l'union des populations de cette colonie".<sup>35</sup> Laurier, pour sa part, ne bénéficie pas de la cote d'amour des consuls, du moins jusqu'à son accession au poste de premier ministre en 1896. Battu dans Arthabaska en 1877, il s'est présenté dans Québec-Est. Il est alors à la merci des constructeurs de navire de ce comté ce qui amène le ministère MacKenzie à accepter enfin des compromis avec la France sur le plan commercial: les navires construits au Canada entreront plus facilement sur le marché français et en échange les droits sur les vins de Fran-

<sup>34</sup> CP, Angleterre, 99, 513-514 (21 août 1895). Chapleau, ancien ministre à Ottawa, est alors le seul Canadien encore vivant à porter cette haute décoration. Beaugrand s'est vanté dès 1878 d'être franc-maçon et le 18 mai 1896 il fonde à Montréal la loge "L'Emancipation".

<sup>35</sup> CC, Québec, 6, 409vo (6 juin 1873).

ce seront abaissés. Grâce à cette poussée de bons sentiments franco-canadiens Laurier entre au cabinet fédéral en 1877. Ce qui n'empêche pas Lefaiivre de décrire sans aménité ce "M. Laurier, libéral incolore, peu versé, je crois, dans les questions économiques, et connu seulement comme polémiste ou comme tacticien de partie. Il appartient, continue le consul, à cette école de Néo-Canadiens qui glorifient l'Angleterre en adoptant la langue et professent une outrecuidance dédaigneuse pour leurs congénères. C'est à cette désertion, ou si l'on veut, à cette tiédeur de patriotisme qu'ils doivent, dit-on, leur faveur auprès du Gouvernement actuel d'Ottawa."<sup>36</sup> Gardons-nous d'oublier ici le penchant de Lefaiivre pour le parti conservateur. Le comte de Turenne abonde en jugements à l'emporte-pièce. Il fustige la politique de liberté commerciale de Laurier et y voit un autre signe du peu d'attachement des Canadiens à l'Europe et à la France en particulier.<sup>37</sup> Il n'est pas tendre pour Mercier qui a laissé la réputation dans notre historiographie d'un des hommes d'État les plus favorables à la France. Selon le consul, les idées de Mercier en fait de politique commerciale conduisent à l'annexion. Quand le premier ministre québécois se rend à Paris pour emprunter en août 1890, les Ministères concernés sont encouragés par Turenne à dissuader Mercier de ses projets.<sup>38</sup> L'année suivante Turenne explique au ministre que la politique libre-échangiste de Mercier tire son origine du fait des engagements inconsidérés et de la politique démesurée de travaux publics de son ministère. Les dirigeants politiques québécois, toujours suivant Turenne, essaient de camoufler le mal en parlant de débouchés agricoles purement spéculatifs et d'une fusion de la dette provinciale avec celle des États-Unis.<sup>39</sup> En 1892, après la chute de Mercier, le consul fustige ce "bateur d'estrades" qui a abusé par "sa faconde" les paysans canadiens-français "dont l'intelligence est assez lente".<sup>40</sup> Et le consul de

<sup>36</sup> CP, Angleterre, 50, 232 et verso (24 octobre 1877).

<sup>37</sup> CC, Québec, 11, 267 et verso (19 janvier 1891).

<sup>38</sup> CP, Angleterre, 85, 231 (note datée d'août 1890 et rédigée d'après l'opinion de Turenne).

<sup>39</sup> CP, Angleterre, 85, 274 et verso (14 février 1891).

<sup>40</sup> CP, Angleterre, 99, 68 (4 février 1892).

se scandaliser qu'en l'espace de quatre ans "Mercier et ses complices" aient doublé la dette provinciale<sup>41</sup>. En 1893, Chapleau passe en Europe pour des raisons de santé, prétexte classique des hommes politiques d'alors. Turenne avertit le ministre de se méfier : Chapleau cherchera à gagner les sympathies de financiers et d'hommes d'affaires français. Or, Chapleau est affligé d'un "défaut qui l'a toujours empêché d'arriver à la situation prépondérante à laquelle son talent d'orateur et ses qualités brillantes le désignaient : celui d'être un esprit sans consistance et un caractère mobile".<sup>42</sup> Le comte se nourrissait sans doute des mémorialistes du Grand Siècle pendant les loisirs de son séjour canadien . . .

\*  
\*   \*   \*

Les jugements des consuls de France constituent une source de choix pour la connaissance du Canada français entre 1859 et 1900. Ces fonctionnaires qui se révèlent pour la plupart des hommes de valeur — le poste de Québec puis celui de Montréal constitue alors un poste relativement important — ont beaucoup vu et voyagé. Et ils restent assez longtemps au pays pour appuyer leurs jugements sur autre chose que des impressions superficielles de voyageurs pressés. Certes il faut voir chacun de leurs jugements en fonction de la conjoncture et aussi suivant la personnalité de son auteur. Un Turenne anti-clérical qui se retrouve à Québec dans un moment de dépression économique est porté à plus d'acidité que le catholique Lefavre sous lequel les échanges franco-canadiens de tout ordre se multiplient.

Les consuls ont évalué avec lucidité les sentiments des Canadiens français à l'endroit de l'ancienne mère patrie. Ils ont été frappés à juste titre du caractère anglicisé de nos élites et de nos villes. Préoccupés au premier chef de questions économiques, ils se montrent bien informés de l'influence grandissante des États-Unis dont ils exagèrent sans doute les ambitions politiques. Leur attitude apparaît sans cesse dictée par le souci

<sup>41</sup> CP, Angleterre, 99, 113 (23 mai 1892).

<sup>42</sup> CC, Québec, 16, 53vo (22 mars 1893).

d'éviter tout ce qui peut entraîner des frictions entre les deux grands groupes ethniques du pays. Enfin, ils représentent dignement et efficacement un gouvernement qui, après 1880 surtout, compte fort peu d'admirateurs dans nos populations et nos élites toutes tournées vers la France monarchique et catholique.

PIERRE SAVARD  
*professeur auxiliaire*  
*Institut d'Histoire*  
*Université Laval*

---

*Articles à paraître :*

Jean-Louis Roy, *Un Français au Brésil au XVIIe siècle: André Thevet, cosmographe.*

Jean-Michel Leclercq: *Les études canadiennes d'Alexis de Tocqueville.*

Hector Bibeau: *Le climat marial en Nouvelle-France à l'arrivée de Mgr de Saint-Vallier.*

Maurice Lemire: *La trahison de Bigot dans le roman historique canadien.*

Cornelius J. Jaenen, *L'établissement de la dualité scolaire à la Rivière-Rouge.*

Dom Guy-Marie Oury, *Les Tourangeaux en Nouvelle-France: Thomas-Jacques Taschereau, sieur de Sapaille.*

Jean-Marc Paradis: *Le lieu de l'hivernement de l'expédition Dollier-Galinée en 1669-1670.*

Mathieu Girard: *La pensée politique de J.-P. Tardivel.*

Denis Vaugeois: *L'exil et la mort de François Bigot.*

Robert Le Blant: *Les débuts difficiles de la Cie de la Nouvelle-France — L'affaire Langlois 1628-1632.*

Konrad Fillion: *Essai sur l'évolution du mot habitant (XVIIe-XVIIIe siècle).*